



<https://doi.org/10.48269/2451-0610-ksm-2022-2-001>

## **Małgorzata Gmurczyk-Wrońska**

Professeur, Institutu Historii im. T. Manteuffla PAN w Warszawie

<https://orcid.org/0000-0001-7025-4872>

# **Condamnées à s'allier. La Pologne et la France à la fin de la Grande Guerre et dans l'immédiat après-guerre (1917–1921)**

## **La France et la Pologne – pourquoi condamnées à s'allier ?**

Pour les Polonais qui vivaient en France depuis des décennies, tout comme ceux qui y étaient arrivés pendant la Grande Guerre, les événements de l'année 1917 en Russie avaient amené une occasion exceptionnelle de renforcer les relations franco-polonaise. Selon eux, le fait que l'État français commence alors à soutenir leurs aspirations à l'indépendance, notamment par le décret de formation de l'armée polonaise en France du 4 juin 1917, ne faisait que confirmer la justesse de leurs calculs politiques. Puis, en 1918 et lors de la Conférence de la paix de 1919, leurs efforts pour obtenir le soutien de la France à leur cause commençant à apporter des résultats plus tangibles et se terminant en 1921 par la signature d'une alliance politique et militaire entre la Pologne et la France. L'année 1917 ne constituait que le début d'une route vers une alliance qui allait de soi. C'était là une perception des événements issue d'une façon de penser traditionnelle héritée de leurs ancêtres qui avaient toujours considéré la France comme un État ami.

Mais, pour la France, la situation se présentait tout autrement. Après avoir perdu son allié russe à la fin de 1917, elle s'était tout d'un coup trouvée dans la situation de devoir reformuler sa politique étrangère à l'Est<sup>1</sup>. À vrai dire, à la veille de la Grande Guerre, la question polonaise n'avait guère préoccupé l'opinion publique internationale qui s'était habituée depuis longtemps au fait que la Pologne soit rayée de la carte de l'Europe. Le système européen créé au début du XIXe siècle et l'alliance franco-russe avaient donné le sentiment d'une Europe stable. La question polonaise était donc considérée comme un problème de politique interne de la Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. Mais, la Grande Guerre mondiale a tout détruit, l'alliance entre la France et la Russie avait disparu, tous les envahisseurs de la Pologne avaient été vaincus. La nouveauté de la situation explique d'ailleurs que les élites politiques d'Europe occidentale manifestaient de grandes différences d'opinion sur la question polonaise, tant sur la création-même d'un État polonais indépendant, que sur le tracé des frontières de la Pologne nouvelle et sur son rôle en Europe centrale.

L'intérêt accru de la France pour les affaires polonaises à la fin de 1917 résultait d'une part de la perte de son allié russe, d'autre part de sa ferme volonté d'affaiblir au maximum l'Allemagne. La France a alors commencé à modifier sa politique à l'Est de l'Europe et dans ses projets d'avenir a pris en compte la possibilité d'inclure de nouveaux pays d'Europe centrale dans son système d'alliances. Georges-Henri Soutou écrit qu'à partir de la fin de 1917, les diplomates français ont développé «la théorie des 'quatre piliers' pour contenir l'Allemagne à l'Est. Il s'agissait, après l'effondrement de l'allié russe, de s'appuyer sur une Pologne reconstituée, sur la Tchécoslovaquie créée de toutes pièces, sur une Yougoslavie réalisant les aspirations unitaires des Serbes et des Slaves du Sud de l'Autriche-Hongrie, et sur une Roumanie considérablement agrandie»<sup>2</sup>. Mais en 1917, il n'était question que de plans. D'ailleurs, le Premier ministre Georges Clemenceau qui soutenait l'idée de la Pologne indépendante lors de la Conférence de la Paix, misait alors sur les États-Unis. C'est à partir de 1919 que la France est revenue à ce concept.

<sup>1</sup> Plus large : A. Hogenhuis-Seliverstoff, *Les relations franco-soviétiques 1917–1924*, Paris 1981, pp. 18–20 ; M. Gmurczyk-Wrońska, *Rosja – utracony aliant Francji w 1917 r. Znaczenie, konsekwencje*, [dans :] *1917. Przełomowy rok Wielkiej Wojny?*, red. J. Snopko, G. Zackiewicz, Białystok 2019, pp. 66–76 ; eadem, *Francja i jej rosyjski „sojusznik” w latach 1917–1921*, [dans :] *Yesterday. Studia z historii najnowszej. Księga dedykowana prof. Jerzemu Eislerowi w 65. Rocznice urodzin*, red. J. Olaszek, A. Dudek, Ł. Kamiński et al., Warszawa 2017, pp. 53–68.

<sup>2</sup> G.-H. Soutou, *La grande illusion. Quand la France perdait la paix 1914–1920*, Paris 2015, pp. 261–262.

Il semble que dans l'immédiat après-guerre, la France n'ait jamais abandonné l'idée d'une alliance avec la Russie. Rappelons ici que l'alliance franco-russe, créée au XIXe siècle contre la menace allemande, a toujours constitué une priorité pour la France. C'est la révolution russe et l'arrivée des bolcheviques au pouvoir qui ont forcé la France à changer de politique à l'Est. À partir d'octobre 1917, et surtout à la veille de la conférence de la paix en janvier 1919, la politique française a commencé à évoluer sans que la France ne perdît pour autant l'espoir de voir se reconstituer une Russie démocratique avec laquelle elle pourrait renouer son alliance. Elle soutenait donc la Pologne contre l'Allemagne d'une part et, d'autre part, elle attendait que la situation à l'Est s'éclaircisse. Elle soutenait aussi les Russes blancs et tendait à construire un vaste front antibolchévique se composant des États limitrophes de la Russie (Pologne, Finlande, Roumanie) pour faire tomber le régime bolchevique et retrouver le partenaire russe traditionnel. Mais cette tentative a échoué : les Russes blancs ont été battus par les bolcheviques et, en 1921, la Pologne a signé un accord de paix avec les bolcheviques à Riga.

### L'idée polonaise du rapprochement entre la France et la Pologne.

Roman Dmowski, Erazm Piltz et d'autres

Roman Dmowski est connu pour sa conception selon laquelle l'indépendance de la Pologne devait être le résultat d'un processus évolutif. Son but était clair : gagner les pays de l'Entente à cette cause. Au début de la Grande Guerre, il n'avait collaboré qu'avec un seul des membres de l'Entente, c'est-à-dire avec la Russie. Ensuite il a changé de tactique en automne 1915 en se dirigeant vers les autres : c'est-à-dire la Grande Bretagne, la France et l'Italie. Dmowski a quitté la Russie pour venir dans ces pays – là<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Plus large : T. Schramm, *Dyplomacja francuska wobec kwestii autonomii Polski w 1916 r.*, [dans :] *Ku Niepodległej. Ścieżki polskie i francuskie 1795–1918*, red. M. Willaume, Lublin 2005, pp. 501–513 ; M. Gmurczyk-Wrońska, *Czy rok 1916 był istotny dla spraw polskich w polityce Francji?*, „Dzieje Najnowsze” 2016, nr 3, pp. 37–50 ; *eadem*, *Not Russia, but France and England shall decide about Poland: the diplomatic action of Roman Dmowski in 1916–17*, „Studia z Dziejów Rosji i Europy Środkowo-Wschodniej” 2017, vol. 52, no. 3 (special issue), pp. 27–45 ; *eadem*, *Skazani na Francję – polskie działania dyplomatyczne w państwach ententy w 1917 roku*, „Dzieje Najnowsze” 2017, R. 49, nr 4, pp. 29–49 ; *eadem*, *Akt 5 listopada z francuskiej perspektywy*, [dans :] *Akt 5 listopada 1916 roku i jego konsekwencje dla Polski i Europy*, red. J. Kłaczko, K. Kania, Z. Giżyński, Toruń 2016, pp. 309–319 ; M. Leczyk, *Komitet Narodowy Polski a Ententa i Stany Zjednoczone 1917–1919*, Warszawa 1966, pp. 91–117 ; J. Pajewski, *Wokół sprawy polskiej. Paryż, Lozanna, Londyn 1914–1918*, Poznań 1970, pp. 142–144 ; W. Śladkowski,

Rappelons ici qu'en 1915, la Russie a dû se retirer du territoire de Royaume de Pologne et qu'à partir de cette date, le territoire polonais a été occupé par les puissances centrales, c'est-à-dire l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Ainsi, à partir de 1915, la Russie s'affaiblissait en tant que membre de l'Entente et en tant que puissance maîtrisant la question polonaise. Selon la logique de Dmowski, cette situation obligeait les membres de l'Entente à inclure la question polonaise dans leur jeu politique. Selon lui, le déplacement du front de l'Est, survenu en 1915 avait donc commencé un processus d'internationalisation des questions polonaises.

Le 5 novembre 1916, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont proclamé un acte qui annonçait un plan de création d'une Pologne «indépendante». Ce n'était là qu'une promesse vague, sans délimitation précise du territoire de la Pologne à venir. Mais l'Allemagne était considérée comme le pays dominant dans le bloc des puissances centrales. Il était donc évident que désormais, c'était elle qui jouait le premier rôle dans les affaires polonaises. Dmowski supposait que la France et la Grande Bretagne, du fait de leur lutte contre l'Allemagne, devaient réagir par rapport à cette situation. Sinon, la position de l'Allemagne en Europe centrale se renforcerait. Il faut reconnaître que Dmowski était un spécialiste d'un type d'analyse extrêmement logique et qu'il avait bien interprété la politique des États de l'Entente.

Lors de plusieurs rencontres avec des diplomates français, anglais et italiens, Dmowski a parlé du danger que représentait les Allemands qui voulaient dominer en Europe. Il a alors conseillé de soutenir l'idée d'un État polonais indépendant et soulignait la nécessité de l'existence d'une Pologne indépendante comme facteur d'équilibre en Europe, face aux objectifs impériaux de l'Allemagne. Selon lui, l'intérêt politique et stratégique de la France était que la Pologne soit indépendante de l'Allemagne. Il indiquait aussi que la Pologne pourrait constituer à l'avenir une barrière contre l'accord russo-allemand. Dmowski a même risqué l'idée que soit la Pologne serait indépendante, soit l'Europe serait «gouvernée à partir de Berlin»<sup>4</sup>. En 1917, Dmowski pensait que la Russie étant un pays faible, elle n'aurait plus d'influence sur les affaires polonaises. «Éliminant» la Russie des compétitions internationales et espérant le soutien français, il a finalement écrit : «La France, nous en étions sûrs»<sup>5</sup>.

---

*Opinia publiczna we Francji wobec sprawy polskiej w latach 1914–1918*, Wrocław 1976, p. 183 ; J. Niklewska, *Roman Dmowski w Londynie i w Paryżu w świetle jego archiwum z lat 1915–1919*, [dans :] *Mysł polityczna Romana Dmowskiego*, red. J. Engelgrad, Warszawa 2009, pp. 45–66.

<sup>4</sup> R. Dmowski, *Niemcy, Rosja i kwestia polska*, wyd. VII, Wrocław 2013, p. 151.

<sup>5</sup> *Idem*, *Polska polityka i odbudowa państwa polskiego* [reprint], Warszawa 2008, p. 327.

En analysant les activités de Dmowski dans les États de l'Entente et surtout en France, il faut aussi se référer à la personne d'Erazm Piltz, un dirigeant du parti réaliste et collaborateur de Dmowski, qui s'est rendu à Paris en 1915. Au début il était partisan de la collaboration avec la Russie, ensuite il a changé d'avis et vu la France en puissante protectrice des affaires polonaises. En août 1917, après la création le Comité National Polonais [CNP] et sa reconnaissance par la France en septembre 1917 comme «représentation polonaise officielle», Piltz est devenu son représentant auprès le gouvernement français. Piltz essayait de présenter la Pologne et l'Europe centrale aux dirigeants français comme une zone importante pour leurs intérêts. Il les persuadait que la Pologne, en tant qu'allié de la France, pourrait prendre la place libérée par la Russie. Profitant de l'existence du Comité National Polonais et de l'évolution de la politique étrangère française, Dmowski et son camp, y compris Piltz, exerçaient donc une pression sur les dirigeants français pour inclure l'indépendance de la Pologne aux buts de guerre des alliés<sup>6</sup>. Cependant, ce but n'a été réalisé que lors de la conférence des Premiers ministres de France, de Grande-Bretagne et d'Italie du 3 juin 1918 à Versailles, quand ils ont pris la décision de «la création d'une Pologne unifiée et indépendante avec accès à la mer comme l'une des conditions d'une paix juste et durable»<sup>7</sup>.

C'était le succès beaucoup des Polonais, de la colonie polonaise vivant en France et voyant l'État français soutenir leurs aspirations à l'indépendance. Je pense aux Waław Gąsiorowski, Bolesław Motz, Henryk Gierszyński et les «Batignollais», Władysław Mickiewicz, Józef Gałęzowski, Józef Lipkowski et d'autres.

Au cours de la conférence de la paix de 1919 à Paris, Roman Dmowski et le premier ministre et ministre des affaires étrangères polonais, Ignacy Paderewski, représentaient officiellement l'État polonais. Mais ce n'était pas Dmowski et son camp politique qui ont conclu l'alliance avec la France. Ce fut fait par le camp de Józef Piłsudski. Mais avant de parler de Piłsudski, de son projet politique de gagner la France et de la signature de l'alliance franco-polonaise, je voudrais m'arrêter sur la question l'attitude de la France envers la Pologne.

<sup>6</sup> Plus large : A. Szczepaniak, *Od autonomii do niepodległości. Działalność polityczna Erazma Piltza w latach 1914–1929*, Opole 2015, pp. 113–307, 331–400 ; A. Kidzińska, *Stosunki Erazma Piltza z francuskim MSZ podczas I wojny światowej*, [dans :] *Ku Niepodległej. Ścieżki polskie i francuskie 1795–1918*, red. M. Willaume, Lublin 2005, pp. 519–528.

<sup>7</sup> M. Gmurczyk-Wrońska, *Skazani na Francję...*, *op. cit.*

## Georges Clemenceau et Stephen Pichon

Le premier ministre et le ministre de la guerre et aussi le président de la délégation française à la conférence de la paix à Paris en 1919, Georges Clemenceau, représentait une attitude amicale à l'égard de la Pologne. C'est lui qui a parlé d'une Pologne indépendante et forte, nécessaire à la France et à l'Europe. Pour cette raison, le 2 septembre 1918, le CNP lui a adressé une lettre où il l'assurait que la Pologne ne pourrait être créée qu'en association avec la France et ses alliées. Clemenceau a répondu le 5 septembre : «La France fidèle à ses traditions et à son programme, et d'accord avec ses Alliés, n'épargnera rien pour ressusciter la libre Pologne selon ses aspirations nationales et dans le cadre de ses limites historiques»<sup>8</sup>. Ajoutons aussi son intervention à la Chambre des Députés le 23 décembre 1919 où il a dit :

La France et la Pologne ont toujours été soudées par une ancienne affection qui n'a cessé de se montrer en toutes circonstances ; elles ont, dis-je, cet intérêt particulier qu'elles occupent une position stratégique singulièrement avantageuse à notre point de vue. Nous devons donc faire tous les efforts pour que la Pologne, dans la limite de ses justes demandes, je n'ai pas besoins de le dire, reçoive toutes satisfactions<sup>9</sup>.

Cette opinion était partagée par son ministère des affaires étrangères, Stephen Pichon. Le 20 décembre 1918, le Quai d'Orsay a préparé une note disant : «La France a besoin de sécurité aux frontières orientales de l'Allemagne» et «La Pologne est maintenant un diviseur entre le bolchevisme et la révolution allemande. [...] La sécurité de la France exige qu'un fort pouvoir soit trouvé aux frontières orientales de l'Allemagne, et cette puissance peut être la Pologne»<sup>10</sup>. Autrement dit la France voulait que la Pologne joue le rôle d'allié contre l'Allemagne à la place de la Russie. De plus, la Pologne devait protéger l'Europe de la diffusion des idées révolutionnaires venues de Russie. C'était une étape importante dans la politique étrangère de la France. Néanmoins, il faut bien noter qu'il y avait des contradictions à l'égard du problème polonais au sein du gouvernement français, et que même Clemenceau n'a pas toujours partagé le point de vue polonais (par exemple au sujet des relations polono-tchécoslovaques). Malgré cela le processus de rapprochement des deux pays commençait.

<sup>8</sup> W. Śladkowski, *Szkice polsko-francuskie XIX–XX wiek*, Lublin 2015, p. 23 ; *idem*, *Georges Clemenceau – Stary Tygrys*, Łódź 1988 ; J.-B. Duroselle, *Clemenceau*, Paris 1990.

<sup>9</sup> W. Śladkowski, *Szkice polsko-francuskie...*, *op. cit.*, pp. 241–242.

<sup>10</sup> Plus large : J. Pajewski, *Odbudowa państwa polskiego 1914–1918*, Warszawa 1985, pp. 314–320.

Le 15 janvier 1919 le ministre des affaires étrangères de la France Pichon a adressé une note à Erazm Piltz, délégué du Comité National Polonais au gouvernement français, dans laquelle il disait que la Pologne pouvait être représentée par deux délégués à la conférence de Paris. Un moment décisif et très attendu était une lettre de Pichon du 23 février 1919 adressée au premier ministre polonais Ignacy Paderewski, disant que le gouvernement français a officiellement reconnu l'État polonais indépendant. C'était une reconnaissance de jure<sup>11</sup>. En mars 1919, l'envoyé français Eugène Pralon est venu à Varsovie et, le 2 avril, il a soumis ses lettres de créance au chef de l'État polonais Józef Piłsudski. Cependant, malgré le rapprochement des deux pays, l'attitude du gouvernement français à l'égard des nouvelles autorités polonaises organisées autour de Józef Piłsudski à Varsovie était très réservée.

### Józef Piłsudski – gagner la confiance de la France<sup>12</sup>

Piłsudski avait toujours pensé que la France pourrait soutenir les aspirations de l'indépendance des Polonais. «Amoureux de Napoléon» et grand admirateur de ses compétences militaires, il avait analysé ses tactiques des batailles. Il a utilisé même certains de ses concepts dans les batailles que la Pologne devait conduire pour conquérir son indépendance. Le grand politicien et un grand stratège qu'était Piłsudski voyait dans la France un partenaire, ainsi qu'une puissance militaire et politique très importante pour la nouvelle Pologne. Cette conviction était visible chez lui dès le début de la Grande Guerre. À cette époque, tout en étant partisan de la coopération avec les puissances centrales, Piłsudski, avait envisagé la possibilité de la victoire des pays de l'Entente à la fin de la guerre. Pour cette raison, qu'il a pris alors la décision d'attirer l'attention de l'Entente sur la question polonaise. En automne 1914, il a envoyé son ami, le célèbre avocat de la période tsariste, Stanisław Patek à Paris et à Londres. Piłsudski lui avait confié la mission d'informer les politiciens de la France et de la Grande Bretagne que les Polonais luttent contre la Russie et non contre tous les pays de l'Entente. Patek a parlé, entre autres, avec le ministre britannique des Affaires étrangères au Foreign Office, Edward Gray, et en France avec Georges Clemenceau

<sup>11</sup> Plus large : W. Rojek, *Wpływ mocarstw sprzymierzonych i stowarzyszonych na historyczno-polityczną genezę II Rzeczypospolitej VIII 1914 – II/VI 1919*, [dans :] *Naród – państwo – Europa Środkowa w XIX i XX wieku. Studia ofiarowane Michałowi Puławskiemu w pięćdziesięciolecie pracy naukowej*, red. A. Patek, W. Rojek, Kraków 2006, pp. 125–135.

<sup>12</sup> Plus large : M. Gmurczyk-Wrońska, *Pozyskać Francję. Zabiegi Józefa Piłsudskiego o wsparcie Francji po I wojnie światowej*, „Dzieje Najnowsze” 2019, Year 51, no. 2, pp. 247–263.

qui était à cette époque-là dans l'opposition. Si la mission de Patek n'a pas donné de résultats mesurables il est néanmoins certain que des informations sur le but de l'action de Piłsudski ont été transmises aux États de l'Entente<sup>13</sup>.

Durant la guerre, la position de Piłsudski est devenue de plus en plus compliquée. Retenons quelques points significatifs. En 1914, en dirigeant une des Légions Polonaises auprès des armées des puissances centrales, à savoir la Légion Ouest, Piłsudski luttait contre la Russie. À partir de 1917, il était à la tête d'une commission militaire au sein du Conseil d'État provisoire que les puissances centrales avaient créé par après l'acte du 5 novembre. Piłsudski voulait alors que les Légions, désormais transformées en Corps auxiliaire polonais, soient subordonnées aux autorités polonaises, à savoir le Conseil d'État provisoire. Comme il n'en était rien et que la direction des Légions Polonaises est restée aux autorités autrichiennes et allemandes, Piłsudski a renoncé à sa politique de coopération avec les puissances centrales. C'est pourquoi, après avoir refusé de jurer fidélité à l'empereur allemand et autrichien, il a été condamné en prison et envoyé dans la forteresse de Magdeburg.

Libéré en 1918, il est rentré à Varsovie pour former un gouvernement et, de nouveau, il a commencé à attirer l'attention de l'Entente. Mais l'opinion internationale était défavorable envers Piłsudski. Il était toujours vu par la France, par la Grande Bretagne et l'Italie comme un partisan de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. De plus, le Comité National Polonais étant très actif à Paris, les dirigeants français supposaient que c'était Dmowski et le CNP qui formeraient le gouvernement à Varsovie. Piłsudski a donc dû faire un grand effort pour convaincre Paris et d'autres pays de l'Entente qu'il avait changé de conception dans sa recherche de partenaires pour son plan de création d'une Pologne indépendante et qu'il avait définitivement rompu avec les puissances centrales. En décembre 1918, il a déclaré à son entourage : « Nous dépendons des Alliés. Aujourd'hui, en tant que vainqueurs, ils sont les maîtres de la situation. Les frontières de la Pologne ne dépendent que d'eux. Nous avons besoin de la France »<sup>14</sup>. Mais pour gagner la France, Piłsudski devait collaborer avec le Comité National Polonais. Pleinement conscient de cette nécessité, à la veille de la conférence de la paix de Paris, il a déclaré : « Nous ne pouvons pas avoir deux délégations pour un congrès de la paix, nous ne pouvons pas donner le spectacle d'une double représentation »<sup>15</sup>. Afin de briser la résistance des Français et de chercher un accord avec le CNP, Piłsudski a envoyé ses délégués à Paris. C'était

<sup>13</sup> M. Gmurczyk-Wrońska, *Stanisław Patek w dyplomacji i polityce (1914–1939)*, Warszawa 2013, pp. 16–20.

<sup>14</sup> W. Baranowski, *Rozmowy z Piłsudskim 1916–1931*, Warszawa 1990, p. 49.

<sup>15</sup> *Ibidem*.



Stanislaw Hempel, Kazimierz Dłuski, Michal Sokolnicki, Antoni Sujkowski Stanisław Thugutt, Leon Wasilewski, Stanislaw Patek, Władysław Baranowski. La plupart d'entre eux ont participé à la conférence de la paix en tant que délégués de Piłsudski. Mais d'abord et avant tout, ils ont préparé le terrain pour les futures négociations franco-polonaises, en créant une nouvelle image de Piłsudski comme personne représentant l'autorité publique et chef d'État. C'était un geste intelligent et très efficace. Car, grâce à cette délégation, Piłsudski a réussi à briser les préjugés des décideurs français et des journalistes concernant sa coopération avec les États centraux pendant la Grande Guerre.

Il est difficile de dire quand Piłsudski a commencé à réfléchir sérieusement à la conclusion de l'alliance avec la France. Il semble très probable que cela ait eu lieu en automne 1920, après ses grandes batailles contre les bolcheviques.

### Face à l'agression des bolcheviques

Avant la signature de l'alliance franco-polonaise, la Pologne devait résister seule à l'invasion des bolcheviques. Rappelons qu'au début des années 1920 à Londres, aussi bien qu'à Paris, la critique du conflit de la Pologne avec son voisin de l'Est était de plus en plus intensive. Le 22 décembre 1919, les bolcheviques ont présenté à la Pologne une initiative des négociations de paix. Piłsudski a confié son plan de négociation avec les bolcheviques à Stanisław Patek, son ministre des affaires étrangères. Au début de 1920, Patek est parti à Paris et à Londres, dans le but de tenir Piłsudski au courant de l'attitude de ces pays envers les bolcheviques ainsi que d'obtenir une aide militaire et bien entendu, une politique pour la Pologne en cas de lutte, aussi bien que de négociation. Le 20 janvier 1920, Patek a dit à Clemenceau :

Monsieur le Président, les derniers succès obtenus par les bolchevistes leur permettent de concentrer aujourd'hui toutes leurs forces sur leur front occidental. La ligne exposée à l'attaque qu'ils préparent est tenue par l'armée polonaise ainsi que par les armées des pays voisins de la Pologne, d'un côté la Roumanie, de l'autre les Etat-Baltes. Il est donc indispensable de créer sur cette ligne un front défensif unique et puissant qui serait en état de résister victorieusement à toute attaque<sup>16</sup>.

Mais l'Entente, et bien entendu la France, malgré son attitude antibolchevique, ne voulait pas s'engager officiellement dans le conflit polono-bolchevique.

<sup>16</sup> W. Suleja, *Dwa listy Stanisława Patka do Józefa Piłsudskiego z Paryża ze stycznia 1920 roku. Przygotowanie wyprawy kijowskiej*, [dans :] *Idea Europy i Polska w XIX–XX wieku. Księga ofiarowana dr. Adolfowi Juzwence, dyrektorowi Zakładu Narodowego im. Ossolińskich, z okazji 60-lecia urodzin*, Wrocław 1999, pp. 42–48 ; M. Gmurczyk-Wrońska, *Stanisław Patek w dyplomacji...*, op. cit., pp. 78–105.

Le successeur de Clemenceau au poste du premier ministre, Alexandre Millebrand, était tout aussi antibolchevique que son prédécesseur. Il espérait la chute des bolcheviques et la prise du pouvoir par la Russie « blanche ». C'est pourquoi il soutenait le général Piotr Wrangel et s'efforçait de construire un large front antibolchevique. La France soutenait la Pologne dans sa défense contre l'invasion des armées soviétiques et comme écrit puis le ministre des affaires étrangères Leygues

en lui montrant la nécessité de défendre Varsovie et de refuser de signer une paix désastreuse, tout en lui conseillant en même temps de se prêter à toute paix acceptable avec les Soviets. [...] Nous avons également attiré l'attention des Polonais sur la position du général Wrangel (champion de la reconstitution d'une Russie rentrant dans le concert pacifique des nations), sur l'intérêt qu'il y avait à l'aider en facilitant le passage de volontaires russes, sur la possibilité, dans le cas où les négociations de paix n'aboutiraient pas aux résultats et aux garanties indispensables, de combiner les efforts de tous les peuples menacés par l'anarchie et la propagande communiste des bolcheviks. Mais il va de soi que, si les conditions essentielles à la sécurité et la libre construction de la Pologne sont obtenues dans les négociations de Riga, le gouvernement français, comme tous les Alliés, conseille, comme il l'a déjà fait, à la Pologne de signer une paix avantageuse et modérée<sup>17</sup>.

Ce n'est donc qu'après la chute du gouvernement Wrangel en automne de 1920 que Paris a commencé à perdre espoir dans la réactivation de l'alliance avec la Russie et a décidé d'introduire la variante de petits alliés à l'est qui comprenait l'alliance avec la Pologne.

Cependant il convient de noter que, face à l'agression bolchevique contre la Pologne et au risque de chute de l'État polonais, dès le 29 juillet 1920, le gouvernement français a adopté une résolution déclarant, « la France ne permettra pas que son allié – la Pologne », soit détruit<sup>18</sup>.

On peut même dire que, dans une certaine mesure, la France a soutenu militairement la Pologne dans la guerre contre les bolcheviques.

Rappelons ici qu'à partir de 1919, la Mission militaire française séjournait en Pologne et coopérait avec les autorités militaires polonaises, y compris avec Piłsudski. Cette Mission constituait une base de collaboration dans les domaines de la stratégie et de la tactique franco-polonaise. Déjà en 1917, sur décret du président de la République française Raymond Poincaré, une armée

<sup>17</sup> Documents Diplomatiques Français, 1920, t. III, Bruxelles 2002, doc. 23, p. 28, Paris 1 X 1920, télégramme de Leygues à Panafieu.

<sup>18</sup> Plus large : M. Gmurczyk-Wrońska, *Polska, bolszewicy i „biała” Rosja – z wschodniej polityki Francji (1918–1921)*, „Studia z Dziejów Rosji i Europy Środkowo-Wschodniej” 2014, vol. 49, no. 1, pp. 73–92.

polonaise a été créée en France. C'est la fameuse l'Armée bleue composée d'environ 68 000 hommes, dirigée par général Józef Haller, ensuite transportée en Pologne en 1919 et incorporée dans l'armée polonaise, qui luttait ensuite contre les bolcheviques. Ces faits relèvent du domaine de la coopération militaire entre la France et la Pologne, mais pour créer une alliance, il était nécessaire d'arriver à un rapprochement politique entre les deux pays<sup>19</sup>.

En automne 1920, la situation politique et militaire se stabilisait en Europe centrale, mais aussi à l'est. En effet, la Pologne qui avait battu les bolcheviques et commençait à négocier la paix avec eux et finissait de tracer ses frontières. C'est à ce moment-là que le gouvernement Wrangel est tombé et que la France perdait son allié russe. Après les turbulences de la Grande Guerre, arrive donc l'époque de la paix en Europe. La Pologne comme la France ont alors besoin d'un nouveau système de sécurité. Le projet de la France était d'établir un système d'alliances en Europe centrale et orientale permettant de parer à la renaissance du danger allemand, mais aussi de créer une barrière contre l'expansion bolchevique. Au cœur de ce système qui comprenait les pays de la Petite Entente, c'est-à-dire la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie, la Pologne était considérée comme le principal «allié de revers».

## Vers l'alliance

Les Français ont pris leurs distances envers les pourparlers de paix polono-soviétiques à Riga. Ils n'ont pas pris de position officielle sur les préliminaires de paix signés en automne de 1920, ni plus tard après avoir signé la paix à Riga en mars 1921. Cependant, tout en gardant ses distances face à la question des relations polono-soviétiques, Paris devait accepter la frontière polonaise à l'Est et commencer à mettre en œuvre son plan pour maintenir son influence en Europe centrale et inclure la Pologne dans le bloc antiallemand<sup>20</sup>. Cette mise en œuvre était favorisée par les efforts des sphères économiques et militaires françaises qui voulaient investir dans les territoires polonais, voire dans le pétrole de Galicie. Les pourparlers économiques franco-polonais ont commencé dès la fin de 1920.

<sup>19</sup> Voir aussi : F. Guelton, *La France et la guerre polono-bolchevique*, „Annales – Centre Scientifique de l'Académie Polonaise à Paris” 2011, vol. 13, pp. 89–124 ; *idem*, *Lorsque les officiers français jugeaient les officiers polonais*, [dans :] *La Pologne et l'Europe du partage à l'élargissement (XVIII<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècles)*, éd. I. Davion, J. Kłoczowski, G.-H. Soutou, Paris 2007, pp. 99–107.

<sup>20</sup> Voir aussi : M. Wołos, *In the Hallways of Versailles. “White” Russia and Poland during the Paris Peace Conference*, „Studia z Dziejów Rosji i Europy Środkowo-Wschodniej” 2020, vol. 55, no. 3 (special issue), pp. 6–32.

Néanmoins, il faut noter que les cercles militaires conduits par le maréchal Ferdinand Foch pensaient qu'il était trop tôt pour s'associer à l'État polonais, son armée ayant besoin de temps pour être en capacité de faire contrepoids à l'Allemagne. Le Quai d'Orsay, lui aussi, gardait une certaine distance envers le projet de signer une alliance avec la Pologne et surtout d'y inclure une convention militaire. Le rôle décisif a été joué par le président Alexandre Millerand, le chef de l'état-major général Edmond de Buat et par les milieux industriels français intéressés par la recherche de nouveaux marchés.

Les négociations franco-polonaises visant à conclure l'alliance ont commencé à la demande du gouvernement polonais. Le 1er janvier 1921, le général Kazimierz Sosnkowski, ministre de la guerre, dans une conversation avec le général Henri Niessel, le chef de la mission militaire française en Pologne, a abordé la question de la conclusion d'une convention militaire franco-polonaise. L'objectif principal de Sosnkowski était d'obtenir une garantie d'assistance militaire de la France en cas d'agression allemande et bolchevique contre la Pologne.

Józef Piłsudski, en tant que chef de l'Etat, s'est rendu à Paris au début du mois de février 1921, juste avant la signature de l'alliance franco-polonaise. Avant de partir pour Paris, il a dit à son collaborateur Władysław Baranowski : «L'affaire est finalement décidée et je suis vraiment heureux que notre relation avec la France soit, comme nous devons nous y attendre, prévue au terme d'accords spécifiques à chaque domaine»<sup>21</sup>.

À Paris, Piłsudski était accompagné par Eustachy Sapieha, ministre des Affaires étrangères, et le général Kazimierz Sosnkowski, ministre de la guerre. La question de la conclusion de l'alliance a été décidée lors d'une conversation directe entre Piłsudski et Millerand. Le chef de l'État polonais n'a été reçu que trois jours en France, mais ces trois jours-là étaient très importants. Le général Buat a noté dans son journal du 2 au 6 février :

Visite du général Piłsudski, chef de l'Etat polonais. [...] Longs entretiens avec le ministre de la guerre – Sosnkowski – qui voudrait bien unifier son armement – très disparate – en réclamant de nous tout ce qui lui est nécessaire. Dans l'état actuel de nos finances, on se demande vraiment comment nous pourrions livrer tout ce matériel à crédit [...]. Piłsudski est un ancien conspirateur qui m'a semblé fort érudit. [...] Il s'est montré parfaitement confiant avec moi, la glace a été brisée tout de suite<sup>22</sup>.

Ensuite Piłsudski a quitté Paris, en y laissant le ministre Sapieha et le général Sosnkowski qui ont signé l'accord politique et la convention militaire le 19 Février 1921.

<sup>21</sup> W. Baranowski, *Rozmowy z Piłsudskim...*, op. cit., p. 59.

<sup>22</sup> *Journal du général Edmond Buat 1914-1923*, éd. F. Guelton, Paris 2015, p. 984.

Finalement, la France et la Pologne ont conclu une alliance à deux volets : un accord politique et une convention militaire secrète. L'accord politique abordait les questions de coopération au niveau de la politique étrangère de deux pays en général. Il contenait aussi une condition économique qui conditionnait la signature de ce traité. Dans le texte de cet accord, on peut lire :

- 1) Afin de coordonner leurs efforts pacifiques, les deux Gouvernements s'engagent à se concerter sur toutes les questions de politique extérieure intéressant les deux Etats et relatives au règlement des relations internationales dans l'esprit des traités et conformément au Pacte de la Société des Nations.
- 2) Le relèvement économique étant la condition primordiale du rétablissement de l'ordre international et de la paix en Europe, les deux Gouvernements s'entendront à cet égard en vue d'une action solidaire et d'un mutuel appui. Ils s'emploieront à développer leurs relations économiques : des accords spéciaux et une convention commerciale seront conclus à cet effet.
- 3) Si, contrairement aux prévisions et aux intentions sincèrement pacifiques des deux Etats contractants, ceux-ci ou l'un des deux se voyaient attaqués sans provocation de leur part, les deux Gouvernements se concerteraient en vue de la défense de leur territoire et de la sauvegarde de leurs intérêts légitimes, dans les limites précisées dans le préambule.
- 4) Les deux Gouvernements s'engagent à se consulter avant de conclure de nouveaux accords intéressant leur politique en Europe Centrale et Orientale.
- 5) Le présent accord n'entrera en vigueur qu'après la signature des accords commerciaux actuellement en cours de négociation<sup>23</sup>.

La convention militaire parlait de coopération militaire en cas de guerre. Tournée contre l'Allemagne, cet accord prévoyait une aide non définie et non automatique en cas d'agression de la part de l'Allemagne. Il prévoyait aussi une aide matérielle en cas d'attaque soviétique. Cette alliance politique et militaire a donc joué, du moins à court terme, un rôle de protection de la Pologne surtout contre le danger allemand, mais aussi, dans une certaine mesure, contre le danger soviétique.

L'accord politique et la convention militaire sont entrés formellement en vigueur en février 1922, avec la signature de l'accord commercial<sup>24</sup>.

<sup>23</sup> Accord Polono-Français au nom de la République polonaise Joseph Piłsudski chef de l'État Polonais (Dz.U. z 1922 r., nr 63, poz. 563).

<sup>24</sup> Plus large : H. Bulhak, *Józef Piłsudski wobec sojuszu polsko-francuskiego (szkic do tematu)*, [dans :] *Józef Piłsudski i jego współpracownicy*, red. A. Suchoński, Opole 1999, pp. 53–71 ; *idem, Polska–Francja. Z dziejów sojuszu 1922–1939*, cz. I, (1922–1932), Warszawa 1993 ; *idem, Polska–Francja. Z dziejów sojuszu 1933–1936*, Warszawa 2000 ; J. Kukułka, *Francja a Polska po traktacie wersalskim (1919–1922)*, Warszawa 1970 ; A.M. Brzeziński, *Warszawa–Paryż–Genewa. Sojusz polsko-francuski a problem rozbrojenia w dwudzie-*

Soulignons que les intérêts économiques français en Pologne étaient considérables et que la France devenait un très grand investisseur. Rappelons ici que la présence de capitaux français sur le territoire polonais dépendant de la Russie (c'est-à-dire dans l'ancien Royaume de Pologne), remonte à la fin du XIX siècle, puisque l'alliance franco-russe était favorable à l'exportation des capitaux français. Après la Grande Guerre, grâce aux accords commerciaux de 1922 réglementant la participation du capital français en Pologne, le capital français commençait aussi à s'installer dans les puits de pétrole de Galicie et dans les mines de Silésie.

Pour récapituler, on peut souligner que, pour la France, dans les domaines politique et militaire, la Pologne n'était qu'un allié de revers contre l'Allemagne et, de surcroît, un allié qui suscitait beaucoup de réserves au Quai d'Orsay. Mais elle jouait un rôle très important pour les investisseurs français. En revanche, pour la Pologne, l'alliance avec la France, puissance victorieuse, constituait un facteur très important de sa politique étrangère, car la Pologne avait absolument besoin d'un partenaire parmi les puissances européennes.

## Bibliographie

- Accord Polono-Français au nom de la République polonaise Joseph Piłsudski chef de l'État Polonais (Dz.U. z 1922 r., nr 63, poz. 563).
- Baranowski W., *Rozmowy z Piłsudskim 1916–1931*, Warszawa 1999.
- Brzeziński A.M., *Warszawa–Paryż–Genewa. Sojusz polsko-francuski a problem rozbrojenia w dwudziestoleciu międzywojennym (1919–1937)*, Łódź 1996.
- Bułhak H., *Józef Piłsudski wobec sojuszu polsko-francuskiego (szkic do tematu)*, [dans :] *Józef Piłsudski i jego współpracownicy*, red. A. Suchoński, Opole 1999, pp. 53–71.
- Bułhak H., *Polska–Francja. Z dziejów sojuszu 1922–1939, cz. I, (1922–1932)*, Warszawa 1993.
- Bułhak H., *Polska–Francja. Z dziejów sojuszu 1933–1936*, Warszawa 2000.
- Ciałowicz J., *Polsko-francuski sojusz wojskowy 1921–1939*, Warszawa 1970.
- Dmowski R., *Niemcy, Rosja i kwestia polska*, wyd. VII, Wrocław 2013.

---

*stoleciu międzywojennym (1919–1937)*, Łódź 1996 ; J. Ciałowicz, *Polsko-francuski sojusz wojskowy 1921–1939*, Warszawa 1970 ; P.S. Wandycz, *The Twilight of French Eastern Alliances 1926–1936. French–Czechoslovak–Polish Relations from Locarno to the Remilitarization of the Rhineland*, Princeton 1988 ; T. Komarnicki, *Józef Piłsudski a polityka wielkich mocarstw zachodnich*, Londyn 1952 ; S. Sierpowski, *Polityka zagraniczna Józefa Piłsudskiego*, [dans :] *Józef Piłsudski i jego legenda*, red. A. Czubiński, Warszawa 1988 ; W. Suleja, *Józef Piłsudski*, Wrocław 1995 ; W. Jędrzejewicz, *Józef Piłsudski 1867–1935. Życiorys*, Londyn 1986 ; T. Schramm, *Czy Polsce w okresie międzywojennym potrzebna była Francja?*, [dans :] *Ład wersalsko-ryski w Europie Środkowo-Wschodniej 1921–1939*, red. M. Kornata, Warszawa 2013, pp. 93–107.

- Dmowski R., *Polityka polska i odbudowa państwa* [reprint], Warszawa 2008.
- Duroselle J.-B., *Clemenceau*, Paris 1990.
- Engelgrad J., *Roman Dmowski wobec Rosji*, [dans :] *Mysł polityczna Romana Dmowskiego*, red. J. Engelgrad, Warszawa 2009.
- Gmurczyk-Wrońska M., *Akt 5 listopada z francuskiej perspektywy*, [dans :] *Akt 5 listopada 1916 roku i jego konsekwencje dla Polski i Europy*, red. J. Kłaczek, K. Kania, Z. Giżyński, Toruń 2016, pp. 309–319.
- Gmurczyk-Wrońska M., *Czy rok 1916 był istotny dla spraw polskich w polityce Francji?*, „Dzieje Najnowsze” 2016, no. 3, pp. 37–50.
- Gmurczyk-Wrońska M., *Francja i jej rosyjski „sojuznik” w latach 1917–1921*, [dans :] *Yesterday. Studia z historii najnowszej. Księga dedykowana prof. Jerzemu Eislerowi w 65. Rocznicę urodzin*, red. J. Olszek, A. Dudek, Ł. Kamiński et al., Warszawa 2017, pp. 53–68.
- Gmurczyk-Wrońska M., *Not Russia, but France and England shall decide about Poland: the diplomatic action of Roman Dmowski in 1916–17*, „Studia z Dziejów Rosji i Europy Środkowo-Wschodniej” 2017, vol. 52, no. 3 (special issue), pp. 27–45.
- Gmurczyk-Wrońska M., *Polska, bolszewicy i „biała” Rosja – z wschodniej polityki Francji (1918–1921)*, „Studia z Dziejów Rosji i Europy Środkowo-Wschodniej” 2014, vol. 49, no. 1, pp. 73–92.
- Gmurczyk-Wrońska M., *Pozyskać Francję. Zabiegi Józefa Piłsudskiego o wsparcie Francji po I wojnie światowej*, „Dzieje Najnowsze” 2019, Year 51, no. 2, pp. 247–263.
- Gmurczyk-Wrońska M., *Rosja – utracony aliant Francji w 1917 r. Znaczenie, konsekwencje*, [dans :] *1917. Przelomowy rok Wielkiej Wojny?*, red. J. Snopko, G. Zackiewicz, Białystok 2019, pp. 66–76.
- Gmurczyk-Wrońska M., *Skazani na Francję – polskie działania dyplomatyczne w państwach ententy w 1917 roku*, „Dzieje Najnowsze” 2017, Year 49, no. 4, pp. 29–49.
- Gmurczyk-Wrońska M., *Stanisław Patek w dyplomacji i polityce (1914–1939)*, Warszawa 2013.
- Guelton F., *La France et la guerre polono-bolchevique*, „Annales – Centre Scientifique de l'Académie Polonaise à Paris” 2011, vol. 13, pp. 89–124.
- Guelton F., *Lorsque les officiers français jugeaient les officiers polonais*, [dans :] *La Pologne et l'Europe du partage à l'élargissement (XVIII<sup>e</sup>–XXI<sup>e</sup> siècles)*, éd. I. Davion, J. Kłoczowski, G.-H. Soutou, Paris 2007, pp. 99–107.
- Hogenhuis-Seliverstoff A., *Les relations franco-sovietiques 1917–1924*, Paris 1981.
- Journal du général Edmond Buat 1914–1923*, éd. F. Guelton, Paris 2015.
- Jędrzejewicz W., *Józef Piłsudski 1867–1935. Życiorys*, Londyn 1986.
- Kidzińska A., *Stosunki Erazma Piltza z francuskim MSZ podczas I wojny światowej*, [dans :] *Ku Niepodległej. Ścieżki polskie i francuskie 1795–1918*, red. M. Willaume, Lublin 2005, pp. 519–528.
- Komarnicki T., *Józef Piłsudski a polityka wielkich mocarstw zachodnich*, Londyn 1952.
- Kukułka J., *Francja a Polska po traktacie wersalskim (1919–1922)*, Warszawa 1970.
- Leczyk M., *Komitet Narodowy Polski a Ententa i Stany Zjednoczone 1917–1919*, Warszawa 1966.
- Niklewska J., *Roman Dmowski w Londynie i w Paryżu w świetle jego archiwum z lat 1915–1919*, [dans :] *Mysł polityczna Romana Dmowskiego*, red. J. Engelgrad, Warszawa 2009, pp. 45–66.

- Pajewski J., *Odbudowa państwa polskiego 1914–1918*, Warszawa 1985.
- Pajewski J., *Wokół sprawy polskiej. Paryż, Lozanna, Londyn 1914–1918*, Poznań 1970.
- Rojek W., *Wpływ mocarstw sprzymierzonych i stowarzyszonych na historyczno-polityczną genezę II Rzeczypospolitej VIII 1914 – II/VI 1919*, [dans :] *Naród – państwo – Europa Środkowa w XIX i XX wieku. Studia ofiarowane Michałowi Puławskiemu w pięćdziesięciolecie pracy naukowej*, red. A. Patek, W. Rojek, Kraków 2006, pp. 125–135.
- Schramm T., *Czy Polsce w okresie międzywojennym potrzebna była Francja?*, [dans :] *Ład wersalsko-ryski w Europie Środkowo-Wschodniej 1921–1939*, red. M. Kornata, Warszawa 2013, pp. 93–107.
- Schramm T., *Dyplomacja francuska wobec kwestii autonomii Polski w 1916 r.*, [dans :] *Ku Niepodległej. Ścieżki polskie i francuskie 1795–1918*, red. M. Willaume, Lublin 2005, pp. 501–513.
- Sierpowski S., *Polityka zagraniczna Józefa Piłsudskiego*, [dans :] *Józef Piłsudski i jego legenda*, red. A. Czubiński, Warszawa 1988.
- Soutou G.-H., *La grande illusion. Quand la France perdait la paix 1914–1920*, Paris 2015.
- Suleja W., *Dwa listy Stanisława Patka do Józefa Piłsudskiego z Paryża ze stycznia 1920 roku. Przygotowanie wyprawy kijowskiej*, [dans :] *Idea Europy i Polska w XIX–XX wieku. Księga ofiarowana dr. Adolfowi Juzwence, dyrektorowi Zakładu Narodowego im. Ossolińskich, z okazji 60-lecia urodzin*, Wrocław 1999, pp. 42–48.
- Suleja W., *Józef Piłsudski*, Wrocław 1995.
- Szczepaniak A., *Od autonomii do niepodległości. Działalność polityczna Erazma Piltza w latach 1914–1929*, Opole 2015.
- Śladkowski W., *Georges Clemenceau – Stary Tygrys*, Łódź 1988.
- Śladkowski W., *Opinia publiczna we Francji wobec sprawy polskiej w latach 1914–1918*, Wrocław 1976.
- Śladkowski W., *Szkieł polsko-francuskie XIX–XX wiek*, Lublin 2015.
- Wandycz P.S., *The Twilight of French Eastern Alliances 1926–1936. French–Czechoslovak–Polish Relations from Locarno to the Remilitarization of the Rhineland*, Princeton 1988.
- Wolos M., *In the Hallways of Versailles. “White” Russia and Poland during the Paris Peace Conference*, „Studia z Dziejów Rosji i Europy Środkowo-Wschodniej” 2020, vol. 55, no. 3 (special issue), pp. 6–32.

### Condamnées à s’allier. La Pologne et la France à la fin de la Grande Guerre et dans l’immédiat après-guerre (1917–1921)

Roman Dmowski et son camp, dont Erazm Piltz, ont utilisé l’évolution de la politique étrangère française et présence du Comité national polonais à Paris pour faire pression sur le gouvernement français afin qu’il inclue l’indépendance de la Pologne dans les objectifs de guerre des Alliés. L’intérêt accru de la France pour les affaires polonaises à la fin de 1917 résulte d’une part de la perte de son allié russe et d’autre part d’un fort désir d’affaiblir l’Allemagne autant que possible. La France s’est alors mise à modifier sa politique dans l’Est européen prévoyant dans ses plans futurs la possibilité de compter les nouveaux États d’Europe centrale dans son système d’alliance. Finalement, en 1921, la France et la Pologne



conclurent une alliance en deux volets : un accord politique et une convention militaire secrète. Pour la France, la Pologne n'est dans les domaines politique et militaire qu'un «allié de revers», un allié contre l'Allemagne, mais aussi un allié qui soulève de nombreuses objections au Quai d'Orsay. Elle joue également un rôle très important pour les investisseurs français. Pour la Pologne, en revanche, l'alliance avec la France en tant que puissance victorieuse était facteur essentiel dans sa politique étrangère, le pays ayant absolument besoin d'un partenaire parmi les puissances européennes.

**Mots-clés :** Politique étrangère polonaise (1918–1939), Première Guerre mondiale, Traité de Versailles, France, pensée politique polonaise, Comité national polonais (1917–1919), alliance franco-polonaise 1921, diplomatie de la Deuxième République (Pologne)

### **Condemned to be allies. Poland and France at the end of the Great War and in the immediate post-war period (1917–1921)**

Roman Dmowski and his camp, including Erazm Piltz, used the evolution of French foreign policy and the existence of the Polish National Committee in Paris to pressure the French government to include Polish independence in the Allies' war aims. France's increased interest in Polish affairs in late 1917 resulted partly from the loss of its Russian ally and partly from a strong desire to weaken Germany as much as possible. France then began to modify its policy in Eastern Europe and included in its future plans the possibility of including the new Central European states in its alliance system. Finally, in 1921, France and Poland concluded a two-part alliance: a political agreement and a secret military convention. For France, in the political and military spheres, Poland was nothing more than a "rear ally", an ally against Germany, as well as an ally that raised many objections in the Quai d'Orsay. It also played a very important role for French investors. For Poland, on the other hand, the alliance with France as a victorious power was a very important factor in its foreign policy, because Poland absolutely needed a partner among the European powers.

**Key words:** Polish foreign policy (1918–1939), World War I, Treaty of Versailles, France, Polish political thought, Polish National Committee (1917–1919), Polish-French alliance 1921, diplomacy of the Second Polish Republic

### **Skazani na sojusz. Polska i Francja pod koniec Wielkiej Wojny oraz w okresie bezpośrednio powojennym (1917–1921)**

Roman Dmowski i jego obóz, w tym Erazm Piltz, wykorzystywali ewolucję francuskiej polityki zagranicznej i istnienie w Paryżu Komitetu Narodowego Polskiego w celu wywierania presji na rząd francuski, aby włączył on sprawę niepodległości Polski do celów wojennych aliantów. Wzrost zainteresowania Francji sprawami polskimi pod koniec 1917 roku po części wynikał z utraty rosyjskiego sojusznika, a po części z dążenia do maksymalnego osłabienia Niemiec. Francja zaczęła wówczas modyfikować swoją politykę w Europie Wschodniej i w swoich planach na przyszłość uwzględniała możliwość włączenia nowych państw Europy Środkowej do swojego systemu sojuszniczego. Ostatecznie w 1921 roku Francja i Polska

zawarły dwuczłonowy sojusz: umowę polityczną i tajną konwencję wojskową. Dla Francji, w sferze politycznej i militarnej, Polska była jedynie *allié de revers*, sojusznikiem przeciwko Niemcom, przy tym sojusznikiem budzącym wiele zastrzeżeń w Quai d'Orsay. Sojusz odegrał także bardzo ważną rolę z perspektywy francuskich inwestorów. Dla Polski natomiast sojusz z Francją jako mocarstwem zwycięskim był kluczowym czynnikiem w jej polityce zagranicznej, ponieważ Polska bezwzględnie potrzebowała partnera wśród mocarstw europejskich.

**Słowa kluczowe:** polska polityka zagraniczna (1918–1939), I wojna światowa, traktat wersalski, Francja, polska myśl polityczna, Komitet Narodowy Polski (1917–1919), sojusz polsko-francuski 1921, dyplomacja II Rzeczypospolitej